

**cndp**

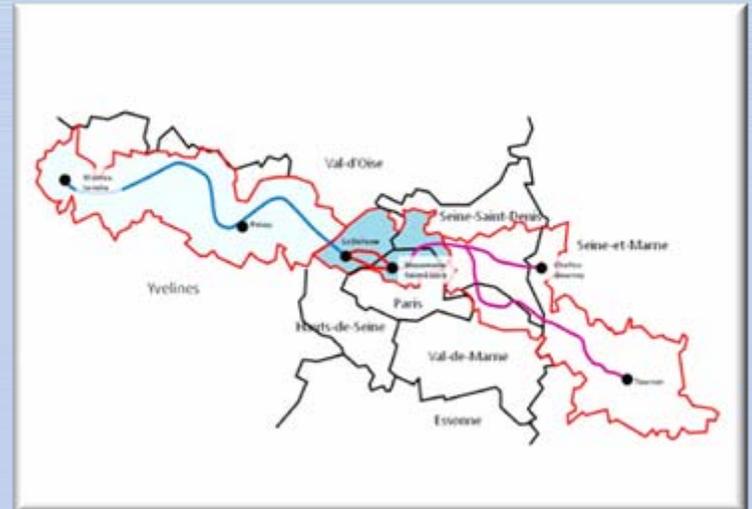
Commission particulière

du débat public

Prolongement du RER E à l'Ouest

30 novembre 2010 :

# L'aménagement des gares de Seine Aval et de leurs abords. Comment faciliter les échanges entre les modes de transport ?



**Débat public sur le projet de prolongement du RER E à l'ouest**  
*de Saint - Lazare à Mantes-la-Jolie, via La Défense et Nanterre*

1<sup>er</sup> octobre - 19 décembre 2010



# FRANÇOIS GARAY

## Maire des Mureaux



# Michel GAILLARD

Président de la Commission particulière du débat public (CPDP)

sur le projet de prolongement du RER E à l'ouest



# Le déroulement de la réunion

Présentation des principes et des caractéristiques du **débat public**

Questions de la salle

Présentation du **projet** par RFF et le STIF

Echange et **débat** – questions écrites et orales au maître d'ouvrage

Clôture de la réunion



## Qu'est-ce qu'un débat public ?

➤ *Le cadre réglementaire :*

- *code de l'Environnement*, articles L 121-1 à L 121-15

➤ *L'objectif :*

- faire **participer** le grand public à l'élaboration des projets d'aménagement d'intérêt national

**en amont** de l'élaboration précise du projet et de la décision de le réaliser,

- **entendre** les avis et propositions du public,

- les **faire connaître** au maître d'ouvrage et au public.

➤ La Commission Nationale du Débat Public

- autorité administrative **indépendante**,

- saisie par les maîtres d'ouvrage des **grands projets d'aménagement**,

- organise ou non un débat public.





## Pourquoi un débat public sur le projet de prolongement du RER E à l'ouest ?

- **saisine** de la CNDP par le STIF et RFF le 18 décembre 2009
- **décision** d'organiser un débat public le 3 février 2010 reposant sur trois critères :

- 1) L'intérêt national du projet (lien avec l'axe Seine)
- 2) Ses impacts sur l'environnement
- 3) Les apports socio-économiques attendus pour les territoires desservis



*L'articulation avec les autres projets ferroviaires franciliens sera évoquée au cours du débat.*



## Qui anime le débat ?

### *Une Commission particulière du débat public (CPDP)*

- nommée par la CNDP pour la durée du débat
- indépendante et neutre

Elle est composée de **Michel GAILLARD**, président de la CPDP, **Marie-Françoise SÉVRAIN**, **Olivier GUÉRIN** et Bruno de **TRÉMIOLLES**.

### *Sa mission :*

- animer le débat public et veiller à son bon déroulement selon trois principes :

a) **ouverture** à tous

b) **transparence** du débat et équivalence des participants

c) **respect** des règles d'un débat démocratique

### *Ses activités :*

- diffuser l'information
- donner la parole au public
- rédiger un compte-rendu à l'issue du débat public





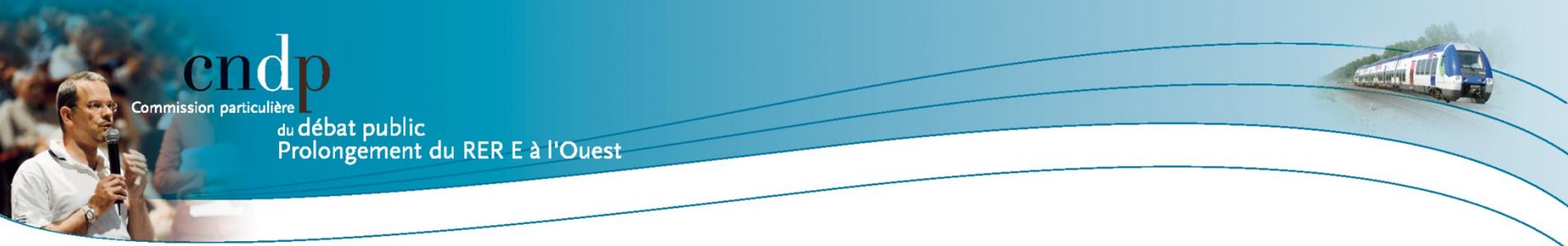
## Comment la CPDP assure-t-elle l'information du public ?

- ✓ *La diffusion du dossier du maître d'ouvrage et de sa synthèse*
- ✓ *Des supports d'information spécifiques :*
  - *site Internet : [www.debatpublic-rer-e.org](http://www.debatpublic-rer-e.org), dépliant de présentation du débat public et du projet, lettre d'information électronique, Journal du Débat, panneaux d'exposition, « cahiers d'acteurs » rédigés par les personnes morales*
- ✓ *Une large campagne de communication et de mobilisation sur le territoire du projet*
- ✓ *Un partenariat avec les collectivités territoriales concernées par le projet*

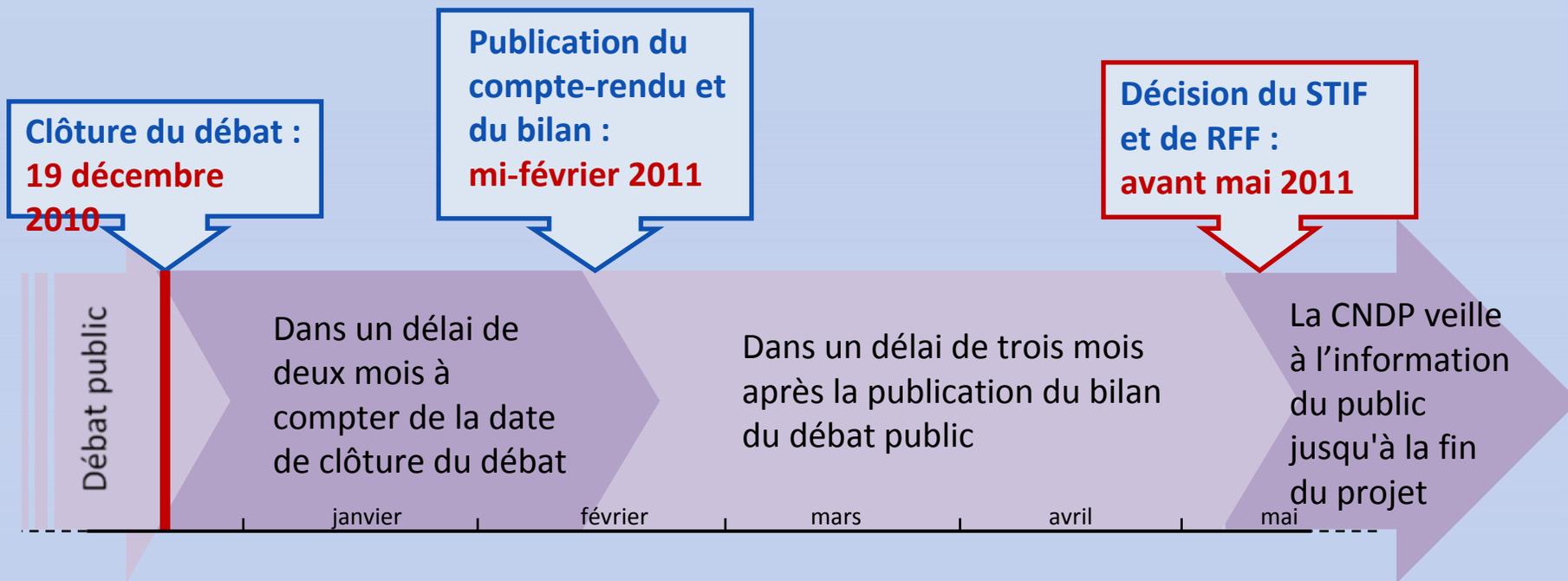


# Comment participer au débat public ?

- . **LE SITE INTERNET DU DÉBAT** – *www.debatpublic-rer-e.org*
- . **LES RÉUNIONS PUBLIQUES**
- . **AUDITION PUBLIQUE à Cergy-Pontoise le 23 novembre**
- . **Organisation d'un ATELIER BRUIT**
- . **LES RENCONTRES AVEC LES USAGERS DANS LES GARES**
- . **LES CAHIERS D'ACTEURS** – pour les personnes morales



# Que se passera-t-il après le débat public ?





## Présentation du projet par RFF et le STIF

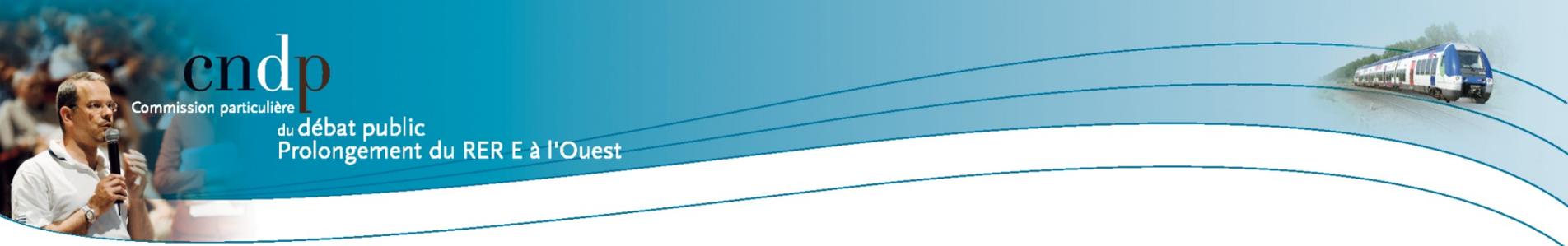
**Sandrine GOURLET** - STIF, responsable des projets ferrés

**Christophe DENIAU** - STIF, chargé de projets

**Jean FAUSSURIER** - RFF, directeur du projet EOLE - NExT

**Rachid EL MOUNZIL** - RFF, directeur adjoint du projet EOLE - NExT

**Luc ROBERT** - Transilien SNCF, directeur adjoint de la direction du développement



**cndp**

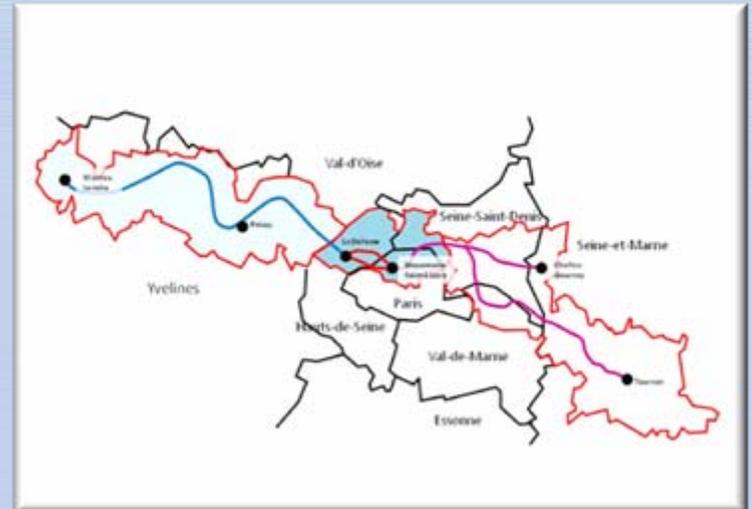
Commission particulière

du débat public

Prolongement du RER E à l'Ouest

30 novembre 2010 :

# L'aménagement des gares de Seine Aval et de leurs abords. Comment faciliter les échanges entre les modes de transport ?



**Débat public sur le projet de prolongement du RER E à l'ouest**  
*de Saint - Lazare à Mantes-la-Jolie, via La Défense et Nanterre*

1<sup>er</sup> octobre - 19 décembre 2010



# Prochaine réunion du débat public

Le jeudi 16 décembre, 19 h

à Paris

*Palais des Congrès,*

*2 place de la Porte Maillot, 17<sup>ème</sup>*

**Réunion de clôture du débat public**